Belgique : des lettres anonymes dénoncent un couple de Marocains naturalisés Belges, arrivés par regroupement familial, qui avaient touché indûment des milliers d’euros d’aides sociales. Ils vivaient en fait au Maroc

10/09/2025 à 19h42



Le tribunal a condamné Mustapha, 75 ans, Mahjouba, 72 ans et leur fils, Ahmed, 49 ans, trois Marocains naturalisés belges habitant de Dison (province de Liège), à des peines de 6 mois de prison avec sursis pour avoir indûment perçu une pension en Belgique alors qu’ils se trouvaient la majeure partie du temps dans leur pays d’origine, le Maroc. Le fils a été reconnu coupable d’être co-auteur. En effet, c’est lui qui les a aidés à remplir les documents auprès du Service fédéral des pensions. Toute cette affaire a commencé il y a plusieurs années de cela.

Le dénonciateur précisait les lieux, les circonstances et les dates exactes des voyages des septuagénaires qui ont demandé leur naturalisation belge après un regroupement familial.

Ce couple – un homme né en 1950 et une dame née en 1953 – est arrivé du Maroc grâce à leur fils. Celui-ci a épousé une dame belge d'origine marocaine. Un mariage qui lui a permis d'obtenir la nationalité belge. Après, il se lance la procédure de regroupement familial. C'est ainsi que ses parents ont rejoint la Belgique. Après cinq années, ils ont demandé leur naturalisation et l'obtiennent. Le couple demande à bénéficier de la Grapa, la Garantie de revenus aux personnes âgées et touche une pension tous les mois. […]

dhnet ; bladi